

ÉCHOS DULAC JALLY

Bulletin de l'Association pour la protection
de l'environnement du Lac Jally,

Saint-Paul-de-Montminy.

No 32, avril 1995

Assemblée annuelle:

11 JUIN 1995
9h00 am

Plus de détails à la fin
du bulletin.

Aux pionniers du Lac Jally

Votre Association serait intéressée à donner une histoire au Lac Jally, les premiers arrivants, la première route, le premier chalet... Ce lac a sûrement beaucoup à nous apprendre.

Vous avez un petit bout à raconter? contactez l'exécutif de votre Association. Dans l'intérêt de tous, nous aimerions connaître votre histoire. À bientôt!

Guy Wagner

Avis de cotisation

À ce temps-ci de l'année, se tient un événement majeur pour les finances de l'Association:

LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT.

C'est un geste de **solidarité** que la grande majorité d'entre vous pose à chaque année.

Les sommes recueillies permettent à votre association de maintenir des liens entre les membres au cours de l'année par la publication du journal et d'entreprendre des actions pour conserver «en santé» notre lieu de villégiature.

Vous trouverez dans cet envoi l'enveloppe de retour et les coordonnées pour effectuer votre paiement.

Au nom de tous les propriétaires,
merci de votre collaboration.

Comment, les fosses septiques!

À pareille date l'an dernier, l'exécutif de votre Association lançait un appel à tous les propriétaires pour lesquels il était sans nouvelle des améliorations éventuellement apportées à l'installation septique de sa propriété. Six propriétaires étaient principalement visés par cet appel. Les communications effectuées auprès de chacun ont permis de constater que:

- 2 propriétaires avaient une installation septique ou une gestion septique jugée satisfaisante pour l'instant;
- 1 propriétaire entreprenait des améliorations à son chalet et à son installation;
- 1 propriétaire désirait profiter de la relocalisation de sa résidence pour apporter les améliorations appropriées (pour quand?);
- 1 propriétaire n'a pu être visité; il le sera au printemps 1995;
- 1 propriétaire a promis d'effectuer des travaux à l'été ou à l'automne 1995 si l'installation actuelle était jugée non conforme par l'inspecteur municipal après l'avoir déterrée.

Comme président de votre Association, je tiens à rappeler à tous les membres que l'exécutif formule annuellement une invitation directe aux membres qui n'ont pas encore effectué les améliorations suggérées dans le rapport du MENVIQ de 1980 (déjà 15 ans!). Cette invitation s'inscrit dans la volonté de l'Association et de ses membres que chacun soit doté d'une installation septique exempte de source de pollution.

Si votre Association y met autant d'ardeur, c'est que les installations septiques sont à la base d'un environnement sain et agréable. Sans installation septique conforme pour chacun, les autres actions perdent une grande partie (sinon toute partie) de leurs effets bénéfiques.

À l'été qui vient, on démarre un projet de capture intensive de la carpe puis d'ensemencement du lac. Si aujourd'hui on peut se permettre un tel projet, c'est que l'ensemble a su prendre les moyens pour éliminer les causes de dégradation de l'environnement: canots automobiles, reboisement des rives, installations septiques,...

On a sans doute remarqué que plusieurs résidents ont retrouvé le goût de se baigner dans le lac: signe d'une deuxième jeunesse? d'une eau propre? Je crois qu'il y a beaucoup des deux!

Soyons vigilants! La nature sera toujours le plus bel héritage à profiter et à laisser à nos enfants. Et nous n'aurons plus à nous dire: "Comment, les fosses septiques!"

Pierre Caron

Une solution aux fosses septiques?

Il existe 2 compagnies spécialisées dans la fabrication de toilettes de chalet fonctionnant «sans eau, ni produits chimiques ni fosse septique». M. Guy Wagner a obtenu des dépliants publicitaires et des listes de prix de ces compagnies. Les dépliants décrivent les modèles offerts et leurs caractéristiques. On présente

même des plans d'installation. M. Wagner est disponible pour vous donner des explications supplémentaires. Comme dernière information, en visitant le Reno-Dépôt de la rue Des Marais à Québec, ce centre offre le produit «Sun-Mar».

Victor Caron

Votre chalet et l'impôt sur les gains en capital



Au cas où vous ne l'auriez pas appris ou peut-être oublié, votre propriété, chalet, terrain, etc autre que votre résidence principale, est peut-être assujettie à un impôt sur les gains en capital.

Toutefois, vous pouvez bénéficier de l'exonération de cet impôt jusqu'au 30 avril 1995 en optant pour le choix de déclarer un gain en capital réputé réalisé au 22 février 1994.

Pour vous aider à faire ce choix, vous pouvez vous procurer le formulaire TP-726-18 du Québec, intitulé «Gain en capital réputé réalisé» et la «Trousse pour exercer un choix sur les gains en capital» de Revenu Canada, formulaires T 664 et T 664(aînés) ou contacter votre comptable.

Victor Caron



L'été c'est aussi ses orages et ses éclairs qui déchirent le ciel. Pourquoi il y a des éclairs. En voici la vulgarisation.

La rencontre de l'air humide et du sol réchauffé par le soleil pousse de fines particules d'eau à s'élever dans l'atmosphère. Quand elles approchent des nuages, ces particules d'eau refroidissent et deviennent des cristaux trop lourds pour rester accrochés au ciel; alors ils tombent.

En descendant, les cristaux se frottent aux gouttelettes d'eau qui montent et créent de l'électricité statique. Les nuages tendent à être chargés positivement comme le sol alors que la zone de contact, à peu-près à mi-chemin, est chargée négativement.

Dame nature ne peut pas supporter éternellement ces millions d'audacieux frottements et réagit violemment, c'est-à-dire par un éclair, pour rétablir l'équilibre. En se produisant, l'éclair fait un énorme bruit que l'on entend dans les secondes qui suivent. C'est le tonnerre.

S'il y a encore des questions, n'en soyez nullement inquiets. Albert Einstein disait: « L'intelligence humaine ne se nourrit pas de réponses mais bien de questions.»

Guy Wagner

L'éveil, c'est le printemps

Le chant du ruissellement est l'éveil au printemps. La neige fondante enfile le ruisseau qui charrie les eaux en crue. Les oiseaux s'affolent. Écoutons leurs chants avec respect et ravissement, laissant fondre l'hiver dans nos coeurs. L'hiver de



toute cette solitude tapie dans la neige. Blanche et froide solitude cousue solidement aux milliards de cristaux. Le regard tourné vers la forêt à regarder le tapis terne des feuilles délavées et les branches nues des arbres. Les bourgeons éclatent et déjà un nouveau feuillage parfumerà nos forêts. Les cuvettes marécageuses cachées par les broussailles se préparent à renaître. Au sol, dans l'enroulement d'une feuille, un crapaud surveille les alentours, après avoir dormi tout l'hiver dans son trou ou sous une pierre.

Bientôt la présence du plongeon (huard) se fera entendre par son cri qui ne laisse personne indifférent. Aucun son ne peut exprimer l'isolement absolu de façon aussi poignante... nul ne peut imaginer comment répondre à cette manifestation d'inquiète solitude. D'abord un long et irréal hou-ou-ou. Silence. Puis la tyrolienne ha-ha-lou, etc. Silence encore.

Protégeons notre lac afin que cet appel nous revienne à chaque année. Quoiqu'il en soit le bruit des hors-bord sur un lac suffit à compromettre la saison des nids et leurs vagues emportent parfois les oeufs déposés à quelques pas de l'eau. Qui plus est, deux oeufs ne laissent pas une grande marge d'erreur à ces oiseaux menacés par la civilisation.

Que le nouvel été qui est à nos portes soit des plus radieux dans une solidarité pour la protection de ce bel héritage environnemental.

Guy Wagner

À NOTRE SOUVENIR

M. Robert Laplante, décédé en décembre dernier à l'âge de 67 ans. Il était le beau-frère de Mme Claudette Gagné.

M. Lucien Gervais, décédé à Lévis le 28 janvier dernier, à l'âge de 74 ans. Le Dr Lucien était le frère de Laurette, Rodolphe et Georges, co-riverains.

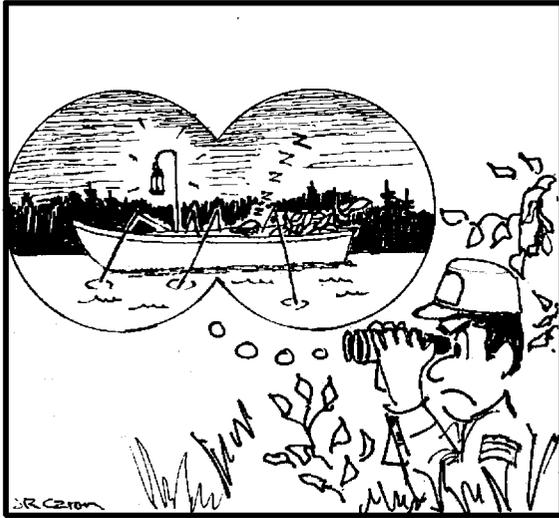
Aux familles éprouvées, l'Association offre ses sincères condoléances.

Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous empruntons la terre de nos enfants. (Saint-Exupéry)

Assemblée annuelle

11 JUIN 1995
9h00 am

Le **11 juin** prochain, nous comptons beaucoup sur votre présence pour écouter... exprimer vos idées... jaser... rire... et qui salt?...pour prendre la relève dans l'exécutif de l'Association!
C'est un rendez-vous chez Jean Caron, à 9h.



Vous saviez que

- ... pour la pêche, nous sommes dans la zone 3 ?
- ... la limite **quotidienne** est de 5 truites en tout ?
- ... la possession ou l'utilisation de poissons comme appât sont interdites ?
- ... le pêcheur ne peut utiliser qu'une seule ligne à la fois et la garder sous sa surveillance constante et immédiate ?
- ... la ligne ne doit pas compter plus de trois hameçons. (un hameçon peut être simple, double ou triple).
- ... constitue une infraction:
 - * pêcher en temps prohibé,
 - * pêcher sans permis ou sans droit d'accès,
 - * pêcher avec plus d'une ligne à la fois,
 - * laisser une ligne sans surveillance,
 - * pêcher avec des poissons-appât,
 - * dépasser la limite quotidienne de prises autorisée: 5 truites
- ... le respect des règles de pêche c'est important ?

(extrait de La pêche sportive, M.E.F., par V.C.)

Vous êtes témoin d'un acte de braconnage?

Ne le tolérez pas ! Rapportez-le immédiatement à un agent de la conservation de la faune au Bureau de Montmagny (418) 248-2689 ou à S.O.S. braconnage (1-800-463-2191).

Afin de faciliter la tâche de l'agent, faites-lui part des renseignements pertinents à l'infraction tels que:

- * la nature de l'infraction,
- * la date et l'heure,
- * l'identité ou une bonne description du contrevenant,
- * la description et le numéro d'immatriculation du véhicule,
- * le lieu précis de l'événement et la façon de s'y rendre.

Note: Ne touchez ni déplacez aucun objet qui se trouve sur un lieu de braconnage.

(Extrait de La pêche sportive, M.E.F., par V.C.)

Vous avez des souvenirs «lointains» sur l'allure du lac et ses alentours ? Nous aimerions les faire connaître, notamment pour que les «plus jeunes» puissent les apprécier. Par exemple, lors de **l'assemblée annuelle, le 11 juin**, nous aimerions connaître la date d'implantation de votre chalet.

Merci. Guy Wagner

Votre exécutif actuel:

Pierre Caron, prés. • **Guy Wagner**, vice-prés.
Paul Gervais, sec. • **Gilberte Caron**, trés.

La corneille



En écrivant ces quelques lignes, mon but n'est pas de vous faire aimer son chant, qui est bien plutôt un cri. Mais n'empêche qu'on aime l'entendre surtout à ce temps-ci de l'année. Parce qu'il annonce la fin prochaine de l'hiver même si le printemps se fera attendre encore quelques semaines.

Si vous avez remarqué, les quelques courageux qui ont décidé de passer l'hiver avec nous ne chantent pas (nous non plus d'ailleurs!). Mais dès que les beaux jours reviennent plus longs et plus chauds, on les entend avec plaisir, presque, je dirais. Mais l'hiver n'est pas fini pour autant. Il reste la «bordée» des corneilles à venir. Et celle de la Saint-Patrice et parfois celle qu'on dit la bordée «rentre partout». Après, ce sera peut-être le printemps.

La corneille est un oiseau brillant et pas seulement à cause de son plumage. En effet, elle peut apprendre à compter jusqu'à trois et même quatre. On dit que c'est l'oiseau le plus intelligent. Elle peut acquérir des connaissances nouvelles et semble posséder un langage et une structure sociales complexes.

C'est un oiseau extrêmement prudent. Mettez dehors des bouchées de pain ou des restes de table. Cachez-vous et attendez. L'attente peut être parfois longue. Vous en verrez arriver une qui va se percher assez loin et va «chanter» deux ou trois fois. Une ou deux autres vont bientôt alors apparaître et s'immobiliser toujours au loin. Une d'entre elles va se risquer d'approcher et se fixer sur un poteau ou un piquet. Regardez-la observer les alentours. Après bien des hésitations, elle se risque vers la nourriture, et les autres arrivent à leur tour. C'est rare qu'il n'en reste pas une à faire le guet. Elles mangent nerveusement ou s'empressent le bec et s'envolent. Au moindre bruit suspect, elles s'envoleront. Elles reviendront plus tard en prenant encore plus de précautions.

La corneille se tient au bord des forêts, dans les bois, près de l'eau, près des terrains découverts, des terres agricoles et des banlieues des villes où elle niche parfois dans un arbre très élevé. Vous la verrez souvent sur le bord des routes à débarrasser la chaussée des animaux frappés par les autos. Avez-vous remarqué que jamais une corneille n'a été frappée par une auto! Ne laissez pas vos sacs verts à sa vue parce qu'elle a un odorat très fin et aura tôt fait de vous organiser une deuxième cueillette.

Vous la verrez parfois poursuivie en plein vol par d'autres oiseaux. C'est qu'elle a voulu piller leur nid. Comme elle est plus grosse et donc moins agile, elle doit abandonner et fuir, quitte à se reprendre.

Ni nuisible, ni vraiment utile, la corneille est quand même admirable pour son intelligence et sa ruse.

Victor Caron